

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 04 MAI 2020**

L'an deux mil vingt, le lundi 04 mai à dix huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Martine FRANÇOISE-AUFFRET, Maire.

Étaient présents : M. VERGER, M. BARTEAU, Mme DE SMET, Mme MONTANT, Mme GINESTY, M. TEBALDINI, M. CHAPPERON.

Excusés :

Mme DUFEIL qui donne pouvoir à M. TEBALDINI

Mme GROUCHI qui donne pouvoir à Mme FRANÇOISE-AUFFRET

M. HECTOR qui donne pouvoir à Mme FRANÇOISE-AUFFRET

M. POREE qui donne pouvoir à Mme GINESTY

Absents : M. LEPETIT, Mme BINET, Mme HAMON, M. MARETTE, Mme CASSIGNEUL, M. DROUIN, M. ROBERT.

ORDRE DU JOUR :

Approbation du compte-rendu du précédent Conseil Municipal

- 1- Personnel – Suppression de deux postes d'adjoint administratif à temps complet et création d'un poste d'Adjoint Administratif principal 2^{ème} classe à temps complet
- 2- Personnel – Création d'un poste de Rédacteur principal 2^{ème} classe

Précision :

Madame le Maire précise qu'un seul poste d'Adjoint Administratif sera finalement supprimé. Il est effectivement nécessaire de laisser un poste d'adjoint administratif ouvert dans la perspective d'un recrutement prochain sur le poste d'accueil.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 02 Mai 2020 est approuvé à l'unanimité.

N° 2020-05-017 : PERSONNEL – CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2^{EME} CLASSE A TEMPS COMPLET ET SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF A TEMPS COMPLET

EXPOSE

Madame le Maire expose que, suite à la mutation de l'agent en charge des Ressources Humaines, le poste est vacant. Il convient donc, pour permettre le recrutement de la personne retenue et ce à compter du 11 mai 2020, de créer un poste d'Adjoint Administratif Principal 2^{ème} classe à temps complet et de supprimer un poste d'Adjoint Administratif à temps complet.

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** la création d'un poste d'Adjoint Administratif Principal 2^{ème} classe à temps complet à compter du 11 mai 2020.
- **D'AUTORISER** la suppression d'un poste d'Adjoint Administratif à temps complet.
- **D'AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à produire et signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

N° 2020-05-018 : PERSONNEL – CREATION D'UN POSTE DE REDACTEUR PRINCIPAL 2^{EME} CLASSE A TEMPS COMPLET

EXPOSE

Madame le Maire expose que, suite au détachement de l'agent en charge du CCAS et de l'Urbanisme vers une autre fonction publique, le poste est vacant, à compter du 01 juillet 2020. A ce titre, il est donc nécessaire de créer un poste de Rédacteur Principal 2^{ème} classe à temps complet afin de permettre le recrutement de la personne retenue.

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** la création d'un poste de Rédacteur Principal 2^{ème} classe à temps complet à compter du 01 juillet 2020.
- **D'AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à produire et signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Sujets abordés au cours de la séance ne donnant pas lieu à délibération

➤ Martine FRANÇOISE-AUFFRET

- Madame le Maire explique qu'un registre a été ouvert au début du confinement pour recenser les demandes des besoins de particuliers en difficulté (courses, pharmacie...). Ce sont les aides à domicile du CCAS qui sont allées chez ces personnes pour leur apporter leur aide, le service de la Sécurité Civile, contacté à chaque fois, ayant déclaré qu'il valait mieux faire appel au CCAS.
- 4 000 masques en tissu prévus pour 50 lavages. Cette commande a été faite via la Communauté Urbaine Caen la mer qui a effectué une commande groupée pour les communes qui se sont manifestées. Ces masques seront distribués par les agents dans les boîtes aux lettres, dès réception.
- 5 000 masques chirurgicaux ont été commandés par l'intermédiaire de la Communauté Urbaine Caen la mer pour équiper les agents dans le cadre de leur service. Ils seront disponibles le jeudi 07 Mai.
- M. TEBALDINI suggère de commander à nouveau 3 000 masques en tissu afin qu'il soit distribué 2 masques par personne. Les membres du Conseil Municipal sont d'accord.
- Madame le Maire et les adjoints concernés font état de l'avancement du protocole sanitaire préparé en étroite collaboration avec les services de l'Éducation Nationale. Le nombre d'enfants reprenant la classe n'est pas encore connu.

➤ Michel VERGER

- Demande ce qu'il en est pour la cérémonie du 08 Mai. Nouvelles directives : il y aura uniquement un dépôt de gerbe en présence de Madame le Maire, de Monsieur le Président des Anciens Combattants et de trois autres personnes désignées par le Président, sur consignes préfectorales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20.

VU, pour être affiché le 11 Mai 2020,
conformément au Code Général des Collectivités
Territoriales

Le Maire,



Martine FRANÇOISE-AUFFRET

Les décisions du Conseil Municipal peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Caen dans les deux mois à compter de leur publication.